



# L'état des cultures au Québec

Rapport n° 5 – Bilan au 4 juillet 2017  
Publié par La Financière agricole du Québec

Parution le 12 juillet 2017

## Synthèse de mi-saison

Ce rapport résume les conditions climatiques qui ont eu cours jusqu'au 4 juillet 2017 et leurs impacts sur les cultures assurées. Des communiqués spécifiques aux régions administratives sont aussi disponibles sur le site Web de La Financière agricole du Québec.

### En bref

- L'hiver 2016-2017 a été caractérisé par des températures douces et un bon couvert de neige;
- La survie à l'hiver des prairies, des fraisières, des bleuetières et des vergers a été bonne dans la majorité des régions;
- La survie à l'hiver des abeilles a également été bonne, sauf dans les régions du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de la Montérégie et du Saguenay–Lac-Saint-Jean, où elle a été très variable;
- La récolte de sirop d'érable a été excellente pour l'ensemble des régions;
- Les conditions printanières froides et pluvieuses ont causé des inondations dans plusieurs régions et du retard dans les semis dans la plupart de celles-ci;
- En date du 4 juillet, entre 0 et 100 % des superficies de la première fauche de foin étaient récoltées; généralement, les rendements devraient être autour des moyennes;
- Malgré des retards dans la récolte, les rendements pour la production des fraises s'annoncent généralement autour des moyennes;
- Pour les céréales, le maïs, les protéagineuses, les cultures maraîchères, les légumes de transformation, les pommes de terre et les pommes, les prévisions de rendements sont autour des moyennes ou inférieurs à celles-ci;
- Pour les bleuets, on anticipe des rendements autour de la moyenne;
- On rapporte 1 114 avis de dommages comparativement à 989 à la même période l'an passé;
- Les indemnités versées à ce jour sont de 860 657 \$, dont 487 928 \$ pour des dommages causés par la sauvagine.

## Conditions climatiques en résumé

Mois	Écarts entre les températures normales et celles observées	Précipitations	Particularités
<b>Décembre</b>	-0,2 à +3,0 °C	59 à 139 mm	Températures principalement supérieures à la normale pour l'ensemble du territoire. Précipitations majoritairement sous forme de pluie pour le mois de décembre. Elles ont été légèrement supérieures à la normale pour l'ensemble du territoire, sauf pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean où elles ont été inférieures.
<b>Janvier</b>	+4,0 à +7,8 °C	26 à 172 mm	Températures supérieures à la normale pour l'ensemble du territoire. Précipitations au-dessus de la normale pour la majeure partie du territoire. Un épisode de verglas a été observé à la fin du mois.
<b>Février</b>	+1,5 à +5,1 °C	42 à 92 mm	Températures supérieures à la normale pour l'ensemble du territoire. Précipitations au-dessus de la normale pour la majorité du territoire; plusieurs périodes de précipitations sous forme de pluie et de verglas.
<b>Mars</b>	-0,6 à -3,6 °C	38 à 100 mm	Températures inférieures à la normale pour l'ensemble du territoire. Précipitations au-dessus de la normale pour la majeure partie du territoire
<b>Avril</b>	-0,3 à +2,6 °C	62 à 178 mm	Températures généralement supérieures à la normale pour l'ensemble du territoire. Précipitations très supérieures à la normale pour l'ensemble du territoire.
<b>Mai</b>	-1,4 à +1,8 °C	68 à 196 mm	Températures légèrement inférieures à la normale pour l'ensemble du territoire, sauf au Saguenay–Lac-Saint-Jean, où elles ont été dans les normales. Précipitations supérieures à la normale pour l'ensemble du territoire.
<b>Juin</b>	-0,5 à +2,0 °C	21 à 197 mm	Températures autour des normales pour l'ensemble du territoire. Précipitations supérieures à la normale pour la moitié des régions, mais inférieures à la normale en Abitibi-Témiscamingue, Bas-St-Laurent et Capitale-Nationale.

## Survie à l'hiver

L'hiver 2016-2017 a été caractérisé par des températures douces, un bon couvert de neige et des épisodes de précipitations sous forme de pluie au sud de la province. Seuls certains secteurs au sud de la Montérégie et les Îles-de-la-Madeleine ont eu un couvert de neige moins abondant que la normale. Généralement, ces conditions hivernales ont été propices à la survie des prairies.

La survie à l'hiver des fraisières et des framboisières a été bonne en général. La reprise de la végétation a cependant été ralentie en raison des conditions printanières froides. Peu de dommages par le gel ont été signalés dans les vergers. Les conditions hivernales ont été favorables aux bleuetières dans les régions du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord.

La survie à l'hiver des abeilles a été généralement bonne, sauf dans les régions du Centre-du-Québec, de l'Estrie, de la Montérégie et du Saguenay–Lac-Saint-Jean où certains pourcentages de pertes élevés ont été signalés. En Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale et dans les régions plus au nord, les pertes étaient qualifiées de faibles à normales.

## Production de sirop d'érable

La récolte du sirop d'érable a été très bonne, voire exceptionnelle, dans toutes les régions. La qualité est bonne dans l'ensemble.

## Période d'ensemencement, de levée et de développement des cultures

Pour l'ensemble des secteurs, le froid printanier, les pluies particulièrement abondantes et les crues des eaux ont perturbé le début de saison des cultures. Ces conditions climatiques printanières exceptionnelles ont causé des inondations affectant plusieurs producteurs agricoles. Les régions de l'Outaouais, de la Mauricie, de Lanaudière, du Centre du Québec et de la Montérégie ont, entre autres, été touchées par ces inondations. La superficie des terres cultivées qui ont été inondées est estimée à environ 10 000 hectares, dont près de la moitié se trouvent en zone inondable récurrente 0-2 ans. En date du 4 juillet, des avis de dommages ont été ouverts pour 93 clients à la suite de la crue des eaux.

Les conditions climatiques défavorables ont retardé les ensemencements de plus d'une semaine, voire de deux semaines dans certaines régions. Les dates de fin des semis ont dû être prorogées pour plusieurs cultures, dans la plupart des régions. Les dates prorogées ainsi que les cultures concernées sont indiquées sur le site Web de La Financière agricole au [www.fadq.qc.ca/assurance-recolte/adhesion/prorogation-des-dates-de-fin-des-semis](http://www.fadq.qc.ca/assurance-recolte/adhesion/prorogation-des-dates-de-fin-des-semis). Malgré ces reports, dans quelques secteurs des régions de Lanaudière, des Laurentides-Laval, de l'Outaouais et de l'Abitibi, la totalité des semis n'a pu être complétée. Les retards dans les ensemencements se répercutent sur le développement des cultures des **céréales**, du **maïs-grain** et des **protéagineuses**, pour lesquelles on signale de quelques jours à plus d'une semaine de retard, partout, sauf dans les régions de l'Abitibi-Témiscamingue, du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, où le développement est à un stade normal.

Les conditions de croissance pour les **pommes** ont été généralement bonnes. Des épisodes de grêle en juin ont cependant endommagé certains vergers, notamment en Montérégie. On a observé des dommages par la brûlure bactérienne dans les régions de la Montérégie, des Laurentides-Laval et de l'Estrie.

Les semis des **légumes de transformation** se poursuivent pour les haricots. Ils sont réalisés dans une proportion de 80 à 100 % et ils sont terminés dans le Centre-du-Québec. Les semis de maïs sucré et de pois se sont terminés avec un retard de quelques jours à une semaine.

Les semis des **cultures maraîchères** sont majoritairement terminés.

Le stade de développement des **bleuets** correspond à celui normalement observé à cette période. Quelques cas de gel de fleurs, de grêle et de bleuetières inondées ont été rapportés au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Les conditions pour la production de **miel** sont variables et le travail des abeilles est ralenti par le temps pluvieux dans plusieurs régions, particulièrement en Estrie.

## Déroulement des premières récoltes et aperçu des rendements au 4 juillet

Depuis le début de la saison des cultures, les pluies fréquentes compliquent les travaux aux champs, notamment pour le contrôle des mauvaises herbes et des ravageurs.

La récolte de la **première fauche de foin** a été ralentie par les précipitations fréquentes. Elle a débuté entre la fin de mai et le début de juillet, avec un retard de quelques jours à une semaine dans la plupart des régions. Elle est réalisée dans une proportion variant entre 0 et 100 % selon les régions et les secteurs. Les rendements s'annoncent généralement autour des moyennes. Cependant, ils devraient être légèrement inférieurs à la moyenne dans les régions de Chaudière-Appalaches, la Capitale-Nationale et de la Côte-Nord et supérieurs à la moyenne en Abitibi-Témiscamingue, en Estrie, en Mauricie et au Saguenay–Lac-Saint-Jean. On signale des dommages par la sauvagine dans plusieurs régions. Autre signe des retards sur le déroulement habituel des travaux : aucune région ne mentionnait avoir débuté la **deuxième fauche de foin** sur leur territoire en date du 4 juillet.

La récolte des **fraises** est en cours, malgré un retard de quelques jours à plus d'une semaine dans toutes les régions. Elle se déroule cependant selon la période habituelle au Saguenay–Lac-Saint-Jean. En date du 4 juillet, elle était réalisée dans une proportion variant de 5 à 80 %. C'est en Estrie et en Montérégie qu'elle est la plus avancée, tandis qu'elle débute au Saguenay–Lac-Saint-Jean (5 %). On prévoit des rendements autour de la moyenne, sauf dans les Laurentides-Laval, en Mauricie et en Montérégie, où ils devraient être supérieurs à celle-ci.

La récolte de **pois** n'a pas encore commencé. Pour l'ensemble des cultures des **légumes de transformation**, les rendements s'annoncent autour des moyennes.

La récolte de certaines **cultures maraîchères** est en cours en Estrie et en Montérégie; on anticipe des rendements autour des moyennes.

Dans la majorité des régions, les rendements des **céréales**, du **maïs** et des **protéagineuses** s'annoncent autour des moyennes. Cependant, on estime qu'ils seront inférieurs aux moyennes dans les régions de Chaudière-Appalaches, de l'Estrie et de l'Outaouais. Quant aux **pommes**, aux **pommes de terre** et aux **bleuets**, les rendements devraient être autour de la moyenne.

À la fin de juin, des épisodes de grêle ont été rapportés dans la plupart des régions, affectant diverses cultures à des intensités variables. Des dommages plus importants sont signalés, notamment dans les régions de la Montérégie, de Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale. Ces événements ont engendré l'ouverture de 204 avis de dommages pour l'ensemble du Québec.

## Avis de dommages et indemnités en assurance récolte

Le tableau ci-dessous présente, au 4 juillet, le nombre d'avis de dommages enregistrés pour chacune des cultures ainsi que les indemnités s'y rattachant.

Cultures	Nombre d'avis de dommages	Indemnités versées (\$)
Apiculture	20	148 971
Cultures maraîchères	68	0
Céréales, maïs-grain et protéagineuses	425	117 841
Collectif (céréales, foin, maïs-grain et maïs fourrager)	90	37 343
Légumes de transformation	24	0
Petits fruits	44	1 550
Pommes	107	65 491
Pommes de terre	16	1 533
Sauvagine	308	487 928
Sirop	12	0
Total 2017	1 114	860 657
Total 2016 <sup>1</sup>	989	439 013
Moyenne 5 ans (2012 à 2016) <sup>2</sup>	1 598	690 748
Moyenne 10 ans (2007 à 2016) <sup>2</sup>	1 723	934 218

### Équipe de rédaction

Direction de l'intégration des programmes  
Céline Fleury, B.S.A.  
Martine Viau  
Joëlle Laviolette, soutien rédactionnel

### Pour information

Relations médias,  
418 834-6866, poste 6223

### Références

Le site Web d'Agrométéo Québec ([www.agrometeo.org](http://www.agrometeo.org))  
Le site Web de MétéoMédia ([www.meteomedia.com](http://www.meteomedia.com))

### Avis important

*L'état des cultures au Québec est publié habituellement aux deux semaines, de mai à novembre. Son contenu relate les faits climatiques portés à notre attention et les impacts qui en découlent. Il ne doit en aucun cas être interprété comme une analyse ou une position finale de La Financière agricole.*

La Financière  
agricole  
Québec 

<sup>1</sup> À la même période.

<sup>2</sup> Avant 2016, le total des indemnités versées n'incluait pas le montant provenant des dommages causés par la sauvagine.

